



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E205182

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2026

ÉDITÉ LE 17/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 610 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 2024B00194

Siret : 984 206 870 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0102908

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 164210159 X - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 164210159 X - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : DLC PLOMBERIE

117 CHEMIN OIHANONDOA
64990 VILLEFRANQUE

Téléphone : 05 59 55 27 32

Portable : 06 17 16 15 85

Fax :

Site Internet :

E-mail : lecorrone.didier@neuf.fr

Responsabilité légale :

LE CORRONE DIDIER GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/02/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.